



✉ info@nouvelleperspective.net
☎ +237 697050303

NOUVELLE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Organisation Internationale Non Gouvernementale

Siège : BP 210 N'Ngaoundéré, Cameroun — E-mail : info@nouvelleperspective.net — Tél. : +237 697050303

DÉCISION N^o 002345NP/08/2025/PE/SG/TG PORTANT RÉVOCATION D'UN MEMBRE DE L'ORGANISATION

Le Président International,

Vu la Constitution et les Statuts de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale Nouvelle Perspective Internationale (NPI) ;

Vu l'Article 33, alinéa 4, relatif aux mesures conservatoires en cas de menace ou de danger pour l'ONG ;

Vu la Décision N^o 001546NP/04/2025/PE/SGfTG du 07 mars 2025 portant désignation de M. AMELA KODZO HILA OLIVIER au poste de coordonnateur Afrique ;

Considérant les faits établis relatifs à la fabrication de contrats de mise en disponibilité sans l'autorisation du Directeur exécutif, constituant un manquement grave aux règles et procédures de l'Organisation ;

Considérant que ces agissements compromettent l'intégrité et la réputation de NPI et présentent une menace pour son bon fonctionnement ;

DECIDE :

Article 1:

La Décision N^o 001546NP/04/2025/PE/SGfTG du 07 mars 2025 portant désignation de M. AMELA KODZO HILA OLIVIER en qualité de Coordonnateur Afrique est annulée.

Article 2 :

M. AMELA KODZO HILA OLIVIER est révoqué de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale Nouvelle Perspective Internationale avec effet immédiat.

Article 3 :

Le Secrétariat général, la Trésorerie générale et toutes les instances concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président Exécutif International

Dr Mathias NGUE

Fait à Lausanne, le 08 Août 2025



Rev. Dr NGUE MATHIAS
Président Exécutif
OFFICIER ELECTORAL